

## | Édito |

### L'association Parentel : à la mesure de ses projets...

Le 7<sup>e</sup> congrès national sur la parentalité s'est déroulé le 5 et 6 juin dernier. Son thème en était : « *Qu'en est-il aujourd'hui de la difficulté d'être parent ?* ». Mais qu'en est-il aujourd'hui de la difficulté d'être l'association Parentel ?

Si l'association Parentel semble désormais être considérée comme partenaire naturel en termes de prévention et de soutien à la parentalité, elle est aussi en constante réflexion et élaboration pour améliorer ces missions auxquelles elle ne peut, simplement, être réduite. De ce fait, elle bouscule régulièrement et involontairement les pratiques et structures institutionnelles inhérentes à l'environnement socio-économique.

Continuellement, l'association Parentel écoute, ouvre sa réflexion et son champ d'intervention, anticipe.

Cette réactivité dans la réflexion et la proposition de réponses aux manques repérés de la population, en font l'une de ses spécificités et sa richesse, mais déstabilise et repose à chaque fois la question de la place de l'association Parentel et de ses services dans le paysage institutionnel départemental et vis à vis des financeurs.

L'agenda de rentrée de Parentel est copieux et mobilise ressources et énergie de chacun de ses membres et adhérents à quelque niveau que ce soit, qu'il s'agisse de confirmer et de convaincre de l'utilité sociale d'un nouvel outil tel que PASAJ, de proposer et de mettre en œuvre de nouvelles actions sur les liens intergénérationnels ou encore de s'engager sur d'autres modes d'accompagnement du lien familial (enfant ou parent hospitalisé).

Une année riche en réflexion et échanges s'annonce sur les actions engagées et à venir de l'association Parentel avec les instances publiques et les acteurs de terrain, réflexion et échanges qui s'avèrent nécessaires pour définir ou redéfinir clairement le rôle et le cadre de chacun, les limites et les spécificités. Il s'agira pour nous de construire un partenariat dynamique et serein qui participe à une politique familiale départementale de valeur, (avec le) ce qui ne pourra se faire sans le soutien et l'accompagnement matériel, légal et financier de chacun de nos partenaires.

Marielle Grall, vice-présidente

**Le site internet [www.parentel.org](http://www.parentel.org)**

**informe sur les services et le fonctionnement de l'association**

Responsable de la publication : Marielle Grall, vice-présidente

Direction des Services : Daniel COUM, psychologue

PARENTEL, 4 rue Colonel Fonferrier 29200 BREST

Tél. 02 98 43 62 51 | Fax 02 98 43 63 12 | [parentel@wanadoo.fr](mailto:parentel@wanadoo.fr) | [www.parentel.org](http://www.parentel.org)

## | Vie de l'association |

### Composition du CA

Depuis la dernière assemblée générale de juin 2008, le conseil d'administration compte deux membres supplémentaires.

#### Bureau

Présidente : Mme M. Jaunet-Boursier

Vice-présidente : Mme M. Grall

Trésorière : Mme C. Lebreton

Secrétaire : Mr F. Villard

Secrétaire adjoint : Mme C. Fichoux

#### Membres élus

Mme D. Quéouron

Mme M.-J. Kerbrat

Mme H.-S. Bacher

M. R. Jably

Mr G. Josselin

#### Membre invité

M. J.-Y. Kersalé

Le Conseil d'Administration se réunit une fois par mois. Selon l'actualité, les administrateurs se réunissent lors de sessions exceptionnelles pour traiter les dossiers en cours.

Dates des prochaines réunions : 6/10, 10/11 et 15/12 2008

### Brèves

- Rapports d'activité des services en 2007 et compte-rendu d'Assemblée générale sont disponibles à la lecture au siège de l'association.
- Thème de la prochaine conférence ouverte au public : *La vieillesse et les liens inter-générationnels (à Quimper le 4 décembre avec C. Valette, psychanalyste)*
- En octobre 2009, l'association fêtera ses 20 ans d'existence. L'événement est en préparation au sein du CA.

### Les carnets de Parentel

Prochain numéro : **Le virtuel, un danger pour les adolescents ?** Sortie prévue courant octobre. Coordonné par Katell Quidelleur, psychologue à PASAJ. Les adhérents le recevront par la poste.

## | Projets |

### **La Maison d'accueil « les Tamaris »**

En mars 2008, l'association PARENTEL a été sensibilisée à la situation de l'association Les Tamaris annonçant sa dissolution et la fermeture probable de l'équipement qu'elle gère (accueillant des familles accompagnant un de ses membres pris en charge en institution sanitaire) à l'horizon de la fin de l'année. Soucieuse de longue date de la prise en compte des liens familiaux autour des situations de vulnérabilité (enfant ou parent hospitalisés) l'association PARENTEL a proposé ses services, après étude, pour la reprise éventuelle de l'activité après dissolution de l'association Les Tamaris.

L'engagement de l'association dans la gestion de ce service, dont l'action repose sur l'implication des bénévoles dans l'accueil et l'accompagnement des résidents, est de nature non seulement à garantir la survie de ce type d'accueil dans le département, mais également de développer, au sein même de l'association, un autre mode d'accompagnement du lien familial et, de surcroît, d'orienter la politique associative du côté de l'implication des adhérents au titre de bénévoles dans les actions menées.

Votée en CA de rentrée, la délibération ouvre sur la possibilité de démarrer un chantier de quelques mois destiné à assurer le transfert de responsabilité de l'association Les Tamaris à l'association PARENTEL, dans le cas où l'association Les Tamaris confirmerait sa demande. Les différents documents relatifs à l'étude de faisabilité (effectuée entre mars et août 2008) d'une éventuelle reprise sont disponibles à la lecture au Siège de l'association.

### **Parents entre deux générations (suite)**

La réflexion ouverte il y a plus de deux ans et portant sur la prise en compte du lien familial lorsqu'il implique les parents et la génération des ascendants est en passe d'aboutir. *In fine* l'écriture d'une proposition de projet de service par la direction a permis au CA de valider le principe de l'engagement de l'association sur la voie de proposer aux finistériens, dans le cadre d'un service identifié comme tel, des actions d'aide psychologique des personnes âgées de leur entourage familial. Il s'agit, à cette occasion, de soutenir, dans une dimension de prévention des troubles psychiques et sociaux liés au vieillissement de la population, la solidarité intergénérationnelle en prenant en compte la complexité des liens qui lient une génération à la génération précédente et ce, différemment pour chacun.

Des contacts seront établis dans les prochains mois avec les services et dispositifs déjà engagés sur la problématique de sorte de bien nous positionner dans une complémentarité des offres. L'action démarrera à titre expérimental au début 2009 et des partenariats seront proposés aux pouvoirs publics dans les mois suivants.

## | Activités des services |

### **Parentel Service Ecoute Parents**

La situation économique du Service Écoute Parents n'est pas sans inquiéter le Conseil d'Administration.

L'application de la loi sur le temps de travail conduisant au passage aux 35 heures votée en CA et appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2007 a creusé un déficit budgétaire important.

A ce jour, les pouvoirs publics semblent rester insensibles à la nécessité de prendre en compte l'augmentation du coût du service qui, si elle relève de la responsabilité de l'association, n'en est pas moins l'application de dispositions légales donc incontournables.

Dans l'état actuel des choses, le budget de l'association en s'appuyant sur les produits de l'activité de l'URFP permet de maintenir l'équilibre financier. Mais cela ne saurait durer.

### **L'Unité de Recherche et de Formation sur la Parentalité et le lien familial**

L'URFP continue de développer ses actions dans le Finistère mais, au-delà, dans tous les départements français.

Particulièrement sollicités par les CAF et les DDASS pour soutenir le développement et l'action des REAAP dans les départements, les professionnels de l'URFP voient là l'occasion de démultiplier leur puissance d'action et de soutenir une réflexion et des actions dans le sens qui leur est cher.

Les principaux chantiers : fin du travail avec le RÉAAP de Gironde. Formation des acteurs de la parentalité dans les Pyrénées atlantiques. Poursuite des formations à Laval. Et bien sur : réponse à de nombreuses invitations à intervenir dans les journées « parentalité » de Cholet, UGINE, Angers, Paris, etc.

### **PASAJ Service Ecoute Jeunes**

Lors de la dernière AG, l'association a fait le bilan d'une première année d'activité du service PASAJ. 450 échanges par mail, texto ou téléphone... 120 jeunes accompagnés... 700 heures de permanence... La montée en charge de l'activité est progressive mais constante. Les six premiers mois de fonctionnement en 2008 confirmeront notamment la tendance : le service est très investi et la durée de la permanence suffit désormais à peine pour traiter toutes les sollicitations.

L'utilité sociale de PASAJ se confirme : les jeunes prennent la parole quand on leur en donne la possibilité. Et ce dont ils parlent est sérieux lorsqu'il n'est pas grave : relations familiales ou amicales difficiles, préoccupations liées à la santé ou à la sexualité, etc.

L'offre adressée aux 12-25 ans dans le Finistère de prendre la parole s'appuie désormais sur un nouvel outil, mis en œuvre en mai 2007 : le site internet [www.pasaj.fr](http://www.pasaj.fr) qui propose un espace numérique d'expression, de discussion et d'information basé sur la valorisation de la parole des jeunes sur quelque mode d'expression que ce soit : écriture, son, image, etc. [www.pasaj.fr](http://www.pasaj.fr) avait déjà, fin août 2008, accueilli plus de 2 000 visiteurs